

Brevet Fédéral d'Encadrement d'Equitation Ethologique niveau 1

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Sports équestres**

Les centres équestres adhérents à la FFE reçoivent des pratiquants toujours plus désireux de connaître et de comprendre le cheval, mais aussi de communiquer avec lui : ils souhaitent nouer une relation de complicité et faire de lui un compagnon. Il apparaît donc nécessaire de former un encadrement au sein de la FFE qui puisse répondre plus spécifiquement à cette demande de contact privilégié avec l'animal.

Code(s) NAF : **93.19Z**, **93.29Z**

Code(s) NSF : **413z**, **335**

Code(s) ROME : **K2402**, **G1204**, **G1203**, **G1201**, **K2401**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/09/2004**

Mots clés : **équitation éthologique**,
Comportement du cheval, **Animation, sport**,
Cheval, équitation, équestre

Identification

Identifiant : **2454**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Règlement du diplôme](#)

Non formalisé :

- **Règlement du diplôme**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Une approche du cheval se développe, d'où la proposition d'une nouvelle activité dite « d'équitation éthologique » c'est-à-dire fondée sur l'étude du comportement du cheval. Cette démarche a pour objectif général l'éducation de base du cavalier et du cheval en vue d'une meilleure coopération avec plus de sécurité. Cette activité correspond à une demande et des besoins dans le monde de l'équitation dans notre pays.

En outre, le monde cavalier est à la recherche de relations différentes avec le cheval en privilégiant la coopération plutôt que la contrainte. Les brevets fédéraux d'encadrement d'équitation éthologique peuvent permettre aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences qui amélioreront la qualité de leur travail.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Etre en possession d'un diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant d'équitation (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, ATE, CQP, BAPAAT, BAP, Animateur Poney, Animateur Assistant d'Equitation) ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport; à défaut, joindre une photocopie du diplôme d'enseignant.

Descriptif général des compétences constituant la certification

D'une manière générale, et en garantissant la sécurité de tous, le

titulaire du "Brevet Fédéral d'Encadrement d'Équitation Ethologique de niveau 1"

- Conduit un projet, des progressions, des séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs éthologiques 1 et 2;

Prépare ses séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied ;
Anime ses séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied en veillant à la sécurité ;

Initie à la découverte du rapport homme/cheval en veillant à la sécurité ;

Eduque le public au bien être de l'animal en veillant à la sécurité.

- Participe à la mise en œuvre des techniques d'équitation éthologique à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être:

Il prend en compte le bien-être de la cavalerie du centre équestre au box et à pied

Il utilise des techniques à pied respectueuses de l'animal

Il prend en compte le comportement du cheval pour inter agir avec lui

Il évalue la cavalerie à pied en utilisant ses connaissances....

Il mobilise ses connaissances du cheval à pied pour interpréter son comportement

Modalités générales

La durée de formation minimale recommandée pour se présenter à l'examen est de 42 H.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Chef d'entreprise

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les BFE EE reconnaissent aux enseignants et aux animateurs diplômés une compétence spécifique dans l'enseignement de l'équitation éthologique dans le cadre de leurs attributions.

Les enseignants titulaires du BFE EE 1 et d'un code examinateur sont habilités à valider les Savoirs éthologiques 1 et 2 de la FFE.

Pour l'entité utilisatrice

Permet de garantir une approche éthologiste tout en sécurité pour un public novice et désirant tisser un lien avec son cheval.

Evaluation / certification

Pré-requis

Conditions à remplir pour se présenter à l'examen

Avoir une licence fédérale en cours de validité,
avoir 18 ans révolus,

Centre(s) de passage/certification

- L'organisateur est un centre équestre adhérent de la FFE, un

être en possession d'un diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant d'équitation (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, ATE, CQP, BAPAAT, BAP, Animateur Poney, Animateur Assistant d'Equitation) ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport; à défaut, joindre une photocopie du diplôme d'enseignant.

être en possession au minimum du Savoir 3 d'équitation éthologique.

Compétences évaluées

UC - A

OT.1. EC d'animer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs éthologiques 1 et 2

OI.1 .1 EC de préparer une séance en rapport avec les savoirs éthologiques 1 et 2.

OI1.1.1 EC d'élaborer une progression pédagogique en rapport avec les savoirs éthologiques 1 et 2

OI1.1.2 EC de préparer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public

OI1.1.3 EC d'aménager son espace pour évoluer de façon optimale à pied

OI 1.2 EC de conduire et d'animer une séance d'initiation équitation éthologique à pied, individuelle ou en groupe.

OI 1.2.1 EC d'adapter la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied auprès d'un public

OI 1.2.2 EC de conseiller et corriger le public dans le cadre de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI 1.2.3 EC d'adapter sa pédagogie en fonction de son public et de ses attentes

OI 1.2.4 EC de donner les bases du travail à pied

OI 1.2.5 EC d'animer sa séance à pied

OI 1.2.6 EC de conduire l'action d'animation en assurant sa sécurité et celle des pratiquants

OI 1.2.7 EC d'aider le pratiquant à évoluer en confiance

OI.1.3. EC d'évaluer une séance

OI.1.3.1 EC d'auto évaluer sa séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI.1.3.2 EC de justifier ses choix techniques utilisés au cours de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

UC - B.

OT 2. EC de mettre en œuvre des techniques d'équitation éthologique à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être

Comité Départemental,
un Comité Régional ou la
FFE.

OI 2.1 EC d'utiliser les bons gestes et les bonnes actions autour du cheval

OI 2.1.1 EC de capter l'attention et obtient la confiance réciproque en abordant le cheval et ce à tout moment de la séance.

OI 2.1.2 EC Il aborde un cheval dans le respect mutuel des espaces personnels

OI 2.1.3 EC Il utilise des actions justes, précises et maîtrisées

OI 2.2 : EC de contrôler le cheval dans diverses situations

OI 2.2.1 EC de contrôler l'allure et la direction sur terrain nu sans embûche ; et lors du passage d'embûches simples, en utilisant différents types de conduite (devant, à coté, derrière).

OI 2.2.2 Il peut mobiliser l'avant et l'arrière main dans la décontraction depuis l'arrêt.

OI 2.2.3 Il choisit des situations progressives

OI2.3 EC d'évaluer et de justifier ses choix techniques

OI 2.3.1 EC d'auto évaluer sa prestation

OI 2.3.2 EC de justifier ses choix techniques utilisés au cours de sa prestation

UC - C

OT3. EC. De connaître et mobiliser les connaissances relatives à l'observation du comportement du cheval et ses particularités

OI.3.1. EC de connaître le comportement et les grands principes de communication du cheval

OI.3.1.1 EC de connaître le « budget » temps d'un cheval vivant dans des conditions naturelles

OI.3.1.2 EC de connaître les contraintes de la domestication

OI.3.1.3 EC de connaître les conséquences des comportements de prédation

OI.3.1.4 EC de connaître les modes de communication du cheval, place du langage corporel

OI.3.1.5 EC de connaître les particularités du monde sensoriel du cheval.

OI.3.2. EC de comprendre le lien entre cheval et cavalier

OI.3.2.1. EC de connaître les principes d'apprentissage

OI.3.2.2 EC de connaître les moyens mis à la disposition du cavalier pour communiquer à pied : ensemble des outils de communication (langage du corps, et de ses prolongements, la voix...)

OI.3.2.3. EC de comprendre l'esprit d'une bonne relation homme/cheval.

OI.3.3. EC de connaître le fondement du comportement du cheval

OI.3.3.1 EC de connaître les variations individuelles, tempérament du cheval.

OI.3.3.2 EC de connaître la vie sociale (structure, organisation des groupes).

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau 1

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Le candidat doit acquérir l'ensemble des unités capitalisables pour obtenir le BFE EE niveau 1. En cas d'échec partiel, il peut conserver le bénéfice des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE formation.

Durée de validité des composantes acquises :

3 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme FFE + inscription sur la licence fédérale

Plus d'informations

Statistiques

2005 : 3

2006: 22

2007: 23

2008: 26

2009: 28

2010: 21

2011: 105

2012 : 91

2013 : 91

2014 : 63

2015: 77

Autres sources d'information

<http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue>